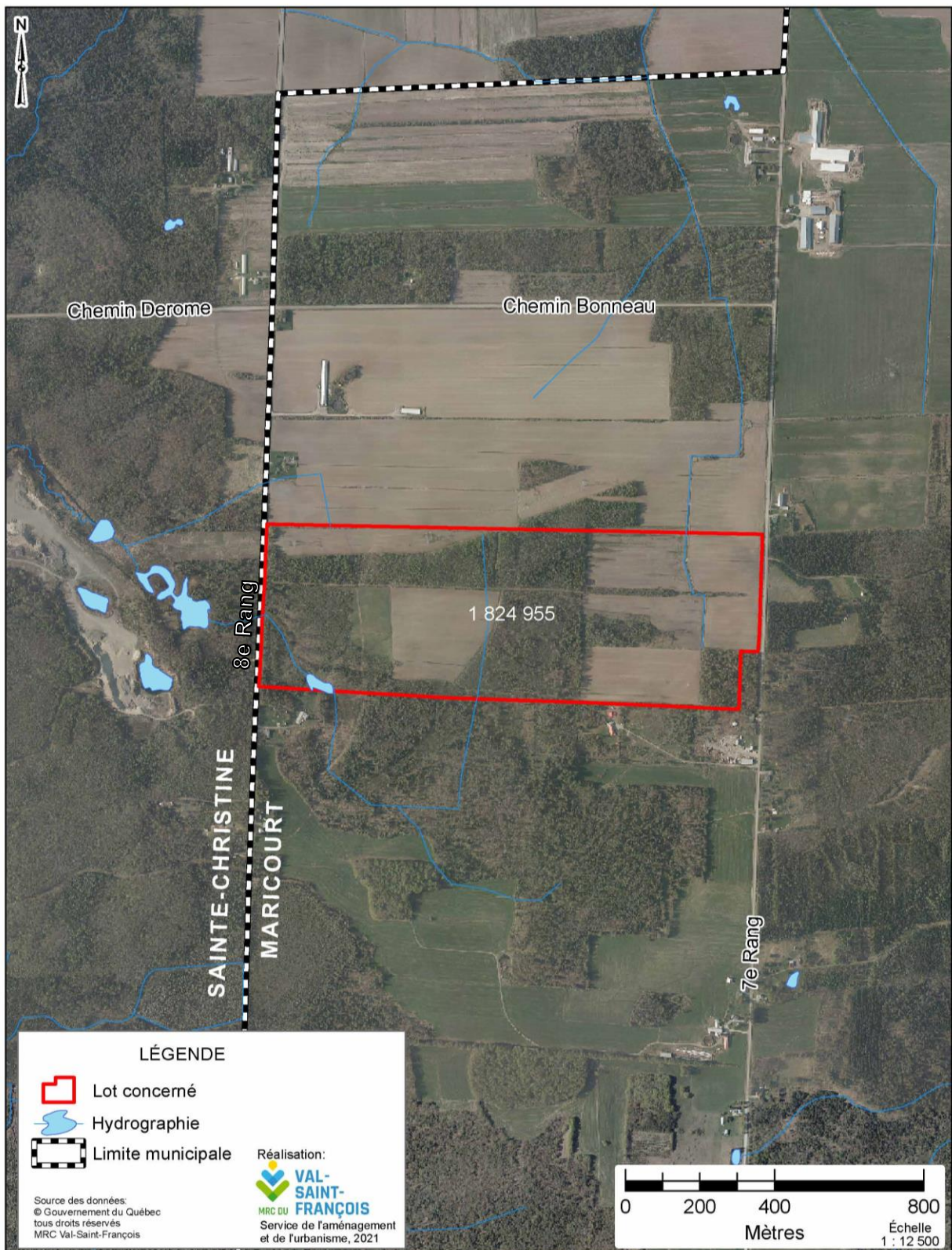


AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS INTÉRESSÉS PAR L'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU LIEU D'ÉLEVAGE PORCIN DANS LA MUNICIPALITÉ DE MARICOURT

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que la MRC du Val-Saint-François tiendra, **une consultation publique**, pour permettre aux personnes et organismes de s'informer et de s'exprimer sur un nouveau projet d'élevage porcin situé sur le 8^e Rang à Maricourt à la limite du territoire de la municipalité de Sainte-Christine.

Le projet consiste à la construction d'un nouveau lieu d'élevage porcin de 3 996 porcs à l'engraissement sur le lot 1 824 955.



Ce nouveau projet d'élevage a été jugé conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Maricourt et a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nécessaire en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

L'objectif de la consultation publique est de présenter le nouveau projet d'implantation porcine, de répondre aux questions à cet égard et de recueillir les commentaires et préoccupations de la population en vue de déterminer si la délivrance d'un permis de construction requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour assurer une meilleure cohabitation et intégration du projet dans le milieu environnant.

Consultation publique par visioconférence

Considérant les récents développements liés à la COVID-19, **la consultation publique sera tenue le 28 avril 2021 à 18 h 30 par visioconférence par la plateforme Zoom.**

Les citoyens désirant participer à cette consultation publique devront **obligatoirement s'inscrire** au préalable. Seulement les gens inscrits recevront par courriel le lien de connexion Zoom quelques jours avant la consultation. Voici comment procéder pour s'inscrire :

Procédure d'inscription par courriel :

- Envoyez votre demande d'inscription à l'adresse inscriptions@val-saint-francois.qc.ca entre le 14 et le 23 avril 2021;
- Donnez votre nom complet et le nom de votre accompagnateur, accompagnatrice, le cas échéant;
- Mentionnez la municipalité ou la ville où vous habitez;
- Précisez l'adresse courriel pour la réception du lien Zoom;
- Laissez un numéro de rappel.

Procédure d'inscription par téléphone :

- Faites votre demande d'inscription par téléphone à la MRC du Val-Saint-François au 819 826-6505 (poste 321) entre le 14 et le 23 avril 2021;
- Donnez votre nom complet et le nom de votre accompagnateur, accompagnatrice, le cas échéant;
- Mentionnez la municipalité ou la ville où vous habitez;
- Précisez l'adresse courriel pour la réception du lien Zoom;
- Laissez un numéro de rappel, si vous devez laisser un message sur la boîte vocale.

Toutes ces données sont obligatoires à l'inscription et nécessaires pour le bon fonctionnement de la consultation. Veuillez noter que bien qu'il n'y ait pas de limite maximale pour les inscriptions, les citoyens de la municipalité de Maricourt bénéficieront de la priorité lors de la période de questions.

Toutes les personnes inscrites recevront une confirmation d'inscription le 26 avril 2021 accompagnée d'un tutoriel de connexion et de fonctionnement de la rencontre.

Sachez que la documentation pour prendre connaissance du projet est accessible sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : www.val-saint-francois.qc.ca/consultation-ecrite

Il sera possible, à la suite de la consultation publique, d'envoyer des commentaires écrits jusqu'au 13 mai prochain à l'adresse courriel suivante : maxime.turcotte@val-saint-francois.qc.ca

La commission de consultation prendra connaissance des commentaires, recommandations et des préoccupations exprimés lors de la rencontre et par les commentaires écrits transmis et fera rapport à la municipalité de Maricourt.

Donné à Richmond, ce 9 avril 2021.



Raphaël Teyssier
Directeur général et secrétaire-trésorier